

INFORMATIONS STALAG V.B

DE L'AMICALE "LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE" VILLINGEN



C.C.P. : Paris 4.841-48 68 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN PARIS 9^e - TEL. TRI. 78-44, 78-45

N° 52
JUN 1952

Prix du numéro :
15 francs

Nous avons, dans notre dernier numéro, énuméré les raisons d'être de la Journée Nationale du V.B. Et toutes ces raisons convergent vers un même but : Rassembler le plus grand nombre d'anciens de notre camp.

Le Stalag V.B. fut, à l'origine, un camp de prisonniers polonais, selon le principe des lois de la guerre qui veulent que les prisonniers soient rassemblés le plus loin possible des frontières de leur pays. Aussi la Forêt Noire remplissait-elle toutes les conditions requises pour recevoir nos camarades polonais. D'un côté, la ligne Siegfried, de l'autre, l'immensité de la « Gross Deutschland » devaient enlever toute idée d'évasion aux captifs de septembre 1939.

La débâcle de juin 1940 amena en Allemagne une nouvelle cohorte de prisonniers français, anglais et belges qui furent parqués dans le nord de l'Allemagne d'où l'écllosion de Stalags groupant de 75.000 à 150.000 hommes.

Par la suite, de nouveaux camps furent construits et, au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux captifs, l'Allemagne vit naître, dans toutes ses provinces, une floraison de miradors.

Les camps polonais dépeuplés par le départ de nombreux travailleurs furent complétés par des prisonniers français. C'est ainsi que le V.B. reçut un renfort de 9.000 captifs venant de France. L'effectif de ce Stalag ne varia guère par la suite. Aussi le V.B. fut-il considéré comme le plus petit camp de prisonniers français existant sur le territoire hitlérien.

Si l'on devait se fier à la logique des chiffres, l'Amicale des ex-captifs de la Forêt Noire serait le plus petit groupement de l'Union Nationale des Amicales de Camps.

NOTRE JOURNÉE NATIONALE

Mais l'entraide et l'amitié se jouent des formules algébriques et des rapports de puissance. Car notre belle Amicale, — qui groupe près de 1.800 inscrits, ce qui représente 20 % de l'effectif total du camp, — est un des plus forts groupements de l'U.N.A.C.

Ce nombre d'inscrits est tout simplement formidable si l'on songe qu'à la Libération nous n'avons pu mettre la main sur la Kartei. Nous croyons que cela aurait pu être possible lors de la capture du commandant du camp, le Goetz, de sinistre mémoire. Lui, devait savoir où se trouvaient les cartes individuelles. Mais tous les autres papiers furent ramassés de même que les dossiers de maladie de l'hôpital de Villingen.

Grâce à cette précieuse documentation, un certain nombre de camarades purent être contactés et notre service de propagande donna

la juste mesure de son efficacité. Des camarades de Kommandos nous adressèrent des listes d'adresses, chaque membre de l'Amicale mit un point d'honneur à fournir son adhérent et, peu à peu, telle une araignée patiente, notre association fila une toile compacte qui chaque jour s'agrandit.

Dire le nombre d'adhérents que nous aurions obtenu si nous avions eu en mains tous les éléments ne peut s'imaginer. Et, si nous appliquions le système de la boule de neige, c'est-à-dire si chaque adhérent actuel amenait à l'Amicale un nouvel adhérent, nous fêterions, le 5 octobre, un chiffre record.

Nous savons, par expérience, que la moitié au moins des anciens captifs du V.B. ignore l'existence de notre Amicale. Notre devoir est de les prévenir et de les renseigner.

L'Amicale possède un Comité Directeur vigilant, actif, plein de ressources. C'est grâce à lui d'ailleurs, nous devons le reconnaître, que nos manifestations remportent toutes d'éclatants succès. C'est notre Comité Directeur qui suit, avec l'attention que vous imaginez, la marche des événements conduisant à l'obtention de nos droits.

Par notre journal, vous serez immédiatement renseignés dès qu'un fait nouveau apparaîtra. Le Comité Directeur est tout entier à votre service. Pour qu'un nombre toujours plus grand de camarades puisse bénéficier de son travail, c'est à vous qu'il fait appel. Aidez-le dans la prospection, adressez-lui des adresses d'anciens V.B. ; il se chargera de leur adhésion future.

Nous ne ferons pas ici état de notre œuvre d'entraide. Vous savez que nous suivons, avec toute l'attention qu'ils méritent, les cas

douloureux qui nous sont signalés. Ils sont de plus en plus nombreux mais notre trésorerie, grâce à vous, est de taille à les affronter. Nous connaissons la fierté de nos pauvres camarades injustement frappés. Sur leur misère qu'ils supportent si dignement nous jetterons un voile discret. La charité ne se claironne pas. Mais chaque mois nous apporte de nouvelles veuves et de nouveaux orphelins. Les misères endurées dans les barbelés, la nourriture exécrable qui nous fut donnée, les mauvais traitements que nous avons subis, tout cet arrière maudit vient réclamer son échéance. Et nos rangs s'éclaircissent car les plus faibles succombent.

Depuis toujours nous réclamons dans ce journal le front de la solidarité.

C'est pour montrer qu'il est toujours solide que nous viendrons en foule à la Journée Nationale du 5 octobre.

Et vous tous, anciens camarades des Kommandos, consultez vos listes et convoquez vos anciens camarades.

Notre journal est à votre disposition. Tous les appels que vous nous adresserez seront insérés. Toutes les convocations seront, si vous le désirez, adressées par l'Amicale.

Provinciaux, réservez la journée du 5 octobre pour venir visiter Paris.

Il faut que cette journée soit vraiment nationale.

H. Perron.

P.S. — Vous pouvez dès maintenant nous adresser votre adhésion pour la journée du 5 octobre. Les inscriptions sont reçues au siège de l'Amicale.

L'Amicale d'entraide des Stalags V (belges) nous adresse la lettre suivante :

Namur, le 28 mai 1952.

Le Comité de l'Amicale, réuni le 18 mai dernier, a examiné la question de la participation d'une délégation belge à vos journées d'octobre à Paris.

Le 12 octobre, auront lieu, en Belgique, des élections pour le renouvellement des conseils communaux.

Comme le vote est obligatoire, nous vous demandons de permettre à nos délégués d'accomplir leur devoir civique et de choisir une autre date que celle du 12 octobre pour votre Assemblée générale.

Nous regrettons vivement de con-

Attention !...

trier peut-être des projets déjà bien avancés, mais nous ne doutons pas que vous accepterez volontiers d'opérer un changement de date que les circonstances électurales nous amènent à vous demander.

Les membres du Comité me prient d'être leur interprète pour vous présenter, ainsi qu'aux membres de votre Comité, leur fraternel bonjour.

Veillez agréer, etc...

Le président Langevin a répondu en les termes suivants :

Paris, 6 juin 1952.

En réponse à votre lettre du 28 mai, je suis heureux de vous faire savoir qu'à la demande de notre ami Rolland, nous avons reporté notre Journée Nationale au 5 octobre, ce qui vous permettra, je le souhaite, d'y assister.

Notre dernier journal, dans lequel a été inséré votre compte rendu, mentionnait la date du 12 octobre car il était trop tard pour faire le changement, le journal était déjà imprimé.

Il est donc bien entendu que la date officielle est bien le 5 octobre, date qui paraîtra du reste dans le prochain journal.

Je tiens également à vous faire savoir qu'à cette époque il y a plusieurs salons à Paris, tels que le Salon de l'Automobile, de la Coiffure, etc... qui attirent beaucoup de monde.

Prochaines réunions mensuelles

LES JEUDIS

3 JUILLET

7 AOUT

et

4 SEPTEMBRE

de 18 h. à 20 h.

au Club du Bouthéon

et

La journée nationale du V.B

DIMANCHE

5 OCTOBRE 1952

de 10 h. à 22 h.

Après la réunion de Liège

Par sa position géographique, Liège suscitait quelques inquiétudes, quant au nombre des participants à la réunion. Car la majeure partie des anciens du V.B. habitent la Hainaut, principalement le Borinage. Or, de Mons ou de Charleroi, les communications avec Liège ne sont pas très directes. Et, en Belgique, plus de 100 km. découragent souvent les meilleures bonnes volontés.

Le mercredi précédent, un pointage des inscriptions pour le déjeuner paraissait justifier les craintes les plus pessimistes. Mais c'était compter sans l'esprit d'union de nos camarades belges qui savent se regrouper et soutenir leur Amicale dans les grandes circonstances.

Finalement, ce fut un gros succès numérique : 95 personnes au déjeuner ! Et bien davantage, naturellement, à l'Assemblée générale...

L'esprit d'entraide, le désir de s'unir, le sentiment de poursuivre un but utile contribuent certes, pour une bonne part, à faire la force des Amicales. Mais il est une chose également prépondérante : la personnalité même des animateurs.

Ce sont ces considérations qui s'imposaient à nous pendant l'allocution du président Paul Rolland. Sur lui reposent sans aucun doute, la cohésion et la vitalité de l'Amicale belge. Sa popularité est sans égale : car il est difficile de dégager plus de sympathie, de cumuler tant de bonhomie souriante et de simplicité affable.

Et surtout les anciens du V.B. se souviennent... Ils n'ont pas oublié son infatigable dévouement au camp, son amabilité jamais en défaut et les services inestimables qu'il a rendus à la communauté belge...

Pour être objectif, il convient d'ajouter que ses adjoints, les Hambye, Destrain, Collard, Gilles, Tassoul et autres, ne ménagent pas leur peine et lui apportent un concours aussi précieux qu'efficace.

Rien ne nous avait préparés à si remarquable discours du Dr Jean David. Mais, dès qu'il eut pris la parole, le silence se fit. Sans recherche d'aucune sorte, avec des mots de tous les jours, il sut, en prenant comme thème le drapeau tricolore, remuer l'auditoire à tel point que les larmes perlaient au bord des yeux.

Quand ils sont présentés très simplement, les sentiments : fraternité, patriotisme, solidarité — parfois si décriés — ont encore des résonances profondes, même chez ceux qui s'efforcent de paraître indifférents.

A l'issue de la péroraison du docteur, c'était à qui se précipiterait pour le remercier et lui serrer longuement les mains.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que le Dr David a fait preuve en captivité d'une conscience professionnelle et d'un dévouement qui lui valent la reconnaissance de tous ceux qui l'ont connu. Les vies humaines qu'il a sauvées en Allemagne ne se comptent plus...

Pour resserrer l'union entre ses membres, l'Amicale belge a adopté une formule, qui n'est pas neuve, évidemment, mais qui semble susceptible de donner des résultats non négligeables...

Elle consiste à placer dans chaque région un délégué chargé de renseigner les camarades proches, d'intensifier la recherche de nouveaux adhérents et de trancher, sur le plan local, toutes les questions qui ne nécessitent pas une décision du Comité Directeur.

Cette articulation a pour effet d'alléger la tâche du Conseil d'Administration et de maintenir un contact plus étroit entre tous les amicalistes.

La formule semble, en outre, plaire à tous : alors que malgré les appels pressants personne n'était candidat quand il s'agissait du Bureau National, les volontaires aux fonctions de délégué de province ne manquèrent pas...

(Voir la suite page 4)

Les Anciens d'Ulm à Lille

En gare de Lille, le 1^{er} juin 1952. 19 h. 10... Minutes émouvantes, poignées de main, accolades..., les mouchoirs s'agitent, le train roule déjà vers Paris.

La gare de Lille s'estompe... un dernier regard vers le groupe des accompagnants.

Lentement le rideau tombe sur cette merveilleuse journée d'amitié franco-belge.

Seul dans mon coin, je crois rêver et, pourtant, ce matin, c'était l'arrivée à Lille dans la joie, l'accueil si cordial du Père Vernoux pour recevoir ses invités de Paris, de Belgique.

A ses côtés, la haute silhouette d'Yvonne domine les groupes, son regard malicieux derrière ses lunettes, précurseur comme il se doit du groupe parisien, entouré par nos sympathiques « Ch'timis », serre les mains sous l'œil attendri de Mme Yvonne, dévouée secrétaire.

Marcel Belmans, fidèle Bruxellois, toujours aussi calme, est, devant tant d'enthousiasme, visiblement ému.

C'est le départ en deux groupes, pour les estaminets de la place de la Gare.

Le verre de l'amitié se boit. Pour beaucoup, c'est la première rencontre, depuis le « Grand Retour », du camarade, de l'ami. Si, pour certains, les tempes se sont dégarnies, pour d'autres elles ont blanchies, mais le regard de chacun reflète toujours l'éclat de l'émotion devant le camarade retrouvé.

Le Père Vernoux donne le départ. Roseau aimablement s'efforce à emmener quelques camarades, je profite de sa voiture.

Traversée rapide de Lille sous un ciel chargé de pluie, arrivée au Collège Saint-Pierre où le Frère Louis accueille si aimablement, au nom du Frère-Directeur, les congressistes.

Des fleurs, des plantes s'épanouissent dans la sérénité des lieux.

Les arrivées se poursuivent, voici le Dr Girod et Mme, leurs enfants, venant de Creil par la route.

Aubrège et Mme sont venus « en rodage » de Nanoy...

De Belgique, voici Legrain et Marchand, et, tout essouffé, ce brave Boredeau, qui arrive de Paris « via Charleroi » avec ses amis belges.

Un appel discret nous convie à la chapelle; les drapeaux belges et français encadrent le maître-autel, tandis que le Père Vernoux officie servi par quatre enfants, fils de nos camarades.

Le Père parle; sa voix imprégnée d'émotion évoque le passé douloureux, c'est l'Appel des Disparus..., puis les paroles d'espérance dans un avenir incertain.

Les derniers accords aux grandes orgues terminent cette pieuse cérémonie du souvenir.

Rassemblement pour l'apéritif. Roseau est un barman accompli; la chaleur des apéritifs s'est répandue, la glace est rempue.

Le sourire des dames dans le brouhaha enfumé est encourageant.

Les tournées se succèdent... cependant, le temps presse, le cuisinier pourrait s'impatienter.

Une table en fer à cheval, dressée et fleurie, nous accueille.

Le Père Vernoux préside. A ses côtés le Dr Girod et Mme, Marcel Belmans, Roseau, Aubrège et Mme. Le Frère Louis prend place à son tour tout en surveillant le service impeccable d'un menu choisi avec goût.

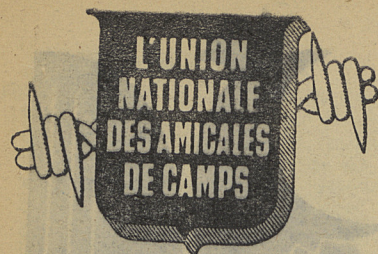
Au dessert, le Frère-Directeur nous fait l'honneur de prendre place parmi nous.

C'est l'heure des discours... orateur bénévole, improvisation, émotion, mais ces quelques mots partent du cœur.

Jean Batut, au nom des anciens d'Ulm, remet au Père Vernoux une de ses œuvres, magnifique reproduction d'Ulm.

Applaudissement et compliments unanimes à ce merveilleux artiste. Puis c'est la remise, au nom de Langevin, président de l'Amicale V.B., de la Médaille des Combattants Prisonniers, au Père Vernoux. Accolade dans l'émotion générale. Marcel Belmans, au nom des Belges, trouve, en quelques

(Voir la suite page 4)



L'Assemblée générale de l'Union Nationale des Amicales de Camps a eu lieu le samedi 27 mai 1952, au siège social, 68, Chaussée-d'Antin, à Paris.

A 15 h. 30, René Seydoux, qui préside, entouré de Legaret et Toucane, vice-présidents; Simonneau et Potot, secrétaire général et secrétaire adjoint; Berthet, trésorier; Barrier, Langevin, Paillard et Riché, membres du Comité Directeur, après avoir fait procéder à l'appel des Amicales présentes ou représentées, constate que l'Assemblée peut valablement délibérer, le quorum étant atteint, et passe la parole à Marcel Simonneau, secrétaire général, pour le rapport moral.

Notre camarade traite d'abord de ce qui a été fait au cours du dernier exercice.

Regroupement des Amicales par Wehrkreise.

Cette question a été étudiée par toutes les Amicales nationales avec le concours de l'U.N.A.C., des solutions intéressantes ont été obtenues; un grand pas en avant a été fait dans le sens réclamé par la Province.

Articulation des Amicales régionales par rapport à l'U.N.A.C. et par rapport aux Amicales nationales.

Chaque Amicale conservant son autonomie, il a été difficile jusqu'à ce jour d'appliquer la même entente entre les Amicales nationales et leurs sections départementales; néanmoins, il est intéressant de noter une meilleure compréhension de part et d'autre. Certains accords pouvant servir de base ont déjà été conclus et les échanges de vues en ce sens se poursuivent activement.

Cotisation annuelle uniforme.

Une particulière bonne volonté de la part des Amicales nationales a été enregistrée; actuellement, à quelques exceptions près, le chiffre de 300 francs par an est appliqué par les Amicales nationales.

Modifications des statuts de l'U.N.A.C. pour sa reconnaissance en Association d'utilité publique.

Les démarches sont assez compliquées, les décisions très longues. C'est pourquoi, à ce jour, nous n'avons réussi qu'à établir de nouveaux statuts qui ont été déposés voici quelques semaines; la question est suivie de très près par le Bureau Directeur.

Activité de l'U.N.A.C.

Comme toujours l'Union Nationale des Amicales de Camps a continué à être représentée à toutes les manifestations nationales ou régionales.

Nous sommes intervenus auprès des pouvoirs publics et auprès du ministre des A.C. et V.G., soit par correspondance, soit au cours des entrevues que nous avons eues avec lui, sur tous les problèmes P.G. en général et en particulier sur :

— le retour des corps de nos camarades décédés en captivité, notamment ceux de Pologne, d'U.R.S.S., de Tchécoslovaquie et Yougoslavie, pour lesquels, nous a-t-on assuré, les négociations sont en cours;

— l'accélération de l'attribution de la Carte du Combattant qui est, dans l'ensemble, assez difficile et longue à obtenir, surtout dans le département de la Seine;

— l'accélération de la distribution du pécule aux ayants cause des anciens prisonniers de guerre décédés;

— la suppression du monopole de représentation des A.C. et V.G. accordé à l'U.F.A.C. en 1945. En cette matière nous avons participé, avec la F.N.C.P.G., à la Commission de Rédaction d'un texte de

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'U.N.A.C.

projet de loi pour un nouveau statut englobant toutes les associations d'anciens combattants et victimes de la guerre;

— l'attribution de subventions à votre groupement à l'Office national, au Conseil général de la Seine, au Conseil municipal de Paris.

L'U.N.A.C. est toujours représentée :

— à l'Office national des Anciens Combattants et Victimes de Guerre;

— aux Offices départementaux des anciens combattants et victimes de la guerre;

— au Comité de la Flamme;

— au Comité national de l'Accueil;

— aux congrès des autres associations d'anciens prisonniers de guerre (F.N.C.P.G., U.N.E.G., entre autres);

— à la manifestation annuelle du souvenir le 3 septembre à l'Arc de Triomphe en collaboration avec la F.N.C.P.G.

Dans le cadre intérieur de l'U.N.A.C., nous nous sommes efforcés :

— de resserrer de plus en plus les liens d'amitié et de collaboration entre tous les dirigeants des Amicales nationales et des Groupements régionaux;

— de faire profiter chacun des leçons des Amicales qui ont réussi et qui progressent, de donner les raisons de leur succès, l'ampleur de leur activité, leur importance et les moyens employés.

Le pool des journaux tirant en commun a su faire face à toutes les difficultés occasionnées par les augmentations diverses, du papier, surtout.

Etant donné l'importance des journaux pour les adhérents des Amicales nationales, on conçoit l'intérêt de maintenir ce pool qui donne satisfaction à tous ceux qui en font partie.

Pour les enfants, les placements familiaux si avantageux de la Sarthe nous ont permis de faire face très largement à toutes les demandes.

Le Club du Bouthéon, après une période de difficulté, due au manque de personnel adapté à une telle entreprise, a retrouvé l'ambiance amicale qui nous est chère à tous. Le restaurant donne toute satisfaction à ceux qui le fréquentent et nos camarades de Province, à leurs passages à Paris, en sont enchantés. Nos camarades lyonnais ont su eux aussi, avec « Notre Baraque », rendre les mêmes services.

La Coopérative, qui ne vit que par elle-même, participe à l'activité de cette maison sans avoir aucun frais supplémentaire. A fin janvier, sans avances d'aucune sorte, elle possédait un stock lui appartenant entièrement d'une valeur d'environ 970.000 francs.

Grâce au Club et à la Coopérative, notre « Maison des Amicales » connaît une activité certaine. Ces deux créations de l'U.N.A.C. ont un plein succès et nous amènent beaucoup de visiteurs par les services qu'elles rendent.

Les Amicales ont organisé, grâce aux salles mises gracieusement à leur disposition, de nombreuses ma-

tinées familiales, goûters ou autres manifestations.

L'activité des sections de Province.

Les Amicales nationales étant directement en relation avec leurs adhérents, il existe peu de sections organisées au sein de l'U.N.A.C.; cependant nous pouvons signaler comme étant en relations avec l'U.N.A.C., les régions suivantes :

Nord. — Notre délégué Pingret s'efforce de maintenir en activité la Fédération des Amicales du Nord.

Sarthe. — Les Amicales sont représentées au sein de l'Association départementale des anciens P.G. par une commission dite « Commission des Amicales de Camps »; les dirigeants de l'une sont pour la plupart les animateurs de l'autre. Cette entente déjà vieille de sept ans donne des résultats magnifiques, à tous points de vue. Le Congrès départemental du 27 avril dernier a été une réussite complète. Les Amicales nationales, dans l'ensemble, ne semblent pas avoir compris assez tôt l'union spontanée des P.G. dans le département; celles qui ont eu confiance en elle y sont très actives.

Rhône. — La section lyonnaise des Amicales de Camps est très active. Le Congrès des 5 et 6 avril derniers a été un véritable succès. D'ici la fin de l'année, une quin-

zaine de Wehrkreise au moins seront actifs. Au cours de ce congrès deux commissions se sont attachées aux problèmes suivants :

1° Articulation des Amicales régionales par rapport à l'U.N.A.C. et par rapport aux Amicales nationales;

2° Unité du monde combattant. Les rapports de ces deux commissions ont d'ailleurs été publiés dans ces colonnes.

Hérault. — Une bonne équipe d'amicalistes travaille au sein de l'Association départementale dans la plus complète entente.

Pour les autres régions, nous nous efforçons d'avoir des délégués pouvant renseigner directement nos camarades de Province et surtout nous représentons dans les Offices départementaux.

Simonneau passe ensuite à l'examen de ce que nous pouvons envisager de faire et qu'il résume ainsi :

Continuer à réaliser l'organisation des Amicales par Wehrkreise, question très importante pour la Province, pour la vitalité des Amicales, pour la réduction de leurs frais généraux, etc...

Travailler avec la Province sur une plus grande échelle.

S'efforcer que toutes les Amicales nationales travaillent et s'organisent de façon à s'aider moralement les unes les autres et que les nouveautés réussies soient propagées et utilisées, en un mot que toutes les Amicales soient animées d'un même souffle de progrès.

Effectuer toutes les démarches auprès des pouvoirs publics et les interventions officielles par l'intermédiaire de l'U.N.A.C. afin qu'elles aient plus de poids, et plus de chance de réussite.

Intensifier encore davantage et de manière très pressante les interventions pour le retour de tous les corps de nos camarades décédés en captivité.

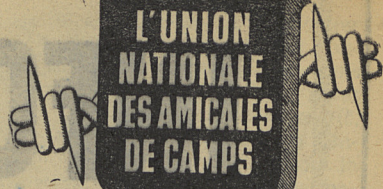
Insister pour l'accélération de l'attribution de la Carte du Combattant.

Retenir enfin en rapport avec la F.N.C.P.G. pour que le Comité de Coordination, réclamé maintenant par tous, — et comprenant, en plus de nos deux associations, l'U.N.E.G., les Amicales professionnelles, en un mot toutes les Associations d'anciens prisonniers de guerre, — fonctionne normalement et régulièrement et que toutes ces associations s'entendent auparavant sur tous les problèmes P.G. afin d'avoir la même position et entreprennent ensemble les mêmes démarches auprès des pouvoirs publics en général et du ministre des A.C. et V.G. en particulier.

Intensifier les réunions des responsables d'Amicales afin qu'elles deviennent profitables à tous et resserrent davantage encore les liens d'amitié, de confiance, d'aide qui doivent exister entre tous les dirigeants de nos associations.

Arriver absolument à ce que l'U.N.A.C. soit reconnue « d'utilité publique ».

Etudier la délicate question des Amicales défailtantes, essayer d'y apporter un remède pratique et durable.



Puis notre secrétaire général conclut :

« J'arrêterai là ce rapport en souhaitant, ardemment, qu'il vous permette de présenter des idées au cours de nos discussions, que cette Assemblée générale soit constructive et instructive pour le plus grand bien de nos Amicales et par conséquent de l'U.N.A.C. qui, cette année encore, peut annoncer un nombre plus important d'adhérents. Si des Amicales perdent des membres, toutes celles qui ont la chance d'avoir des camarades qui s'occupent vraiment, d'avoir une équipe qui s'y dépense, voient leur effectif en nette progression; il faut pour y parvenir, la foi, la volonté, l'abandon de tout esprit particulariste ou personnel, et travailler ensemble avec ce magnifique esprit P.G. que nous défendons avec tant de cœur auprès de nos adhérents. »

C'est ensuite Berthet, trésorier, qui présente le rapport financier lequel est adopté en même temps que le rapport moral après une large discussion à laquelle prennent part Glotin (Of. II B), Milan (VIII C), Cadoux, Rochereau (XVII B).

René Seydoux reprend alors la parole pour traiter de l'importante question de l'Unité du monde combattant, en général, et des relations entre l'U.N.A.C. et la F.N.C.P.G., en particulier.

Ainsi qu'il l'a fait au Congrès du Groupement lyonnais, — dans un discours dont nous avons reproduit les principaux passages, — il évoque avec sa coutumière modération les points de friction qui ont existé entre les deux grandes organisations P.G. et rappelle un récent article publié dans ces pages, où il montrait qu'il n'y a rien de grave entre nous et qu'au contraire les relations entre les deux Comités Directeurs sont très bonnes.

Le président de l'U.N.A.C. conclut en exprimant l'espoir que fonctionne régulièrement le Comité de Coordination dont le principe a été décidé il y a déjà plusieurs années et qui permettra de mener en commun la lutte pour la défense des intérêts moraux et matériels de l'ensemble des anciens P.G.

La parole passe ensuite à Perrault (Sarthe), qui expose la situation dans son département et demande aux Amicales nationales de garder des contacts plus étroits avec les départements, puis à Pagay (Lyon), qui, lui aussi, reproche à ces mêmes Amicales de ne pas chercher à mieux comprendre le point de vue de la Province.

Il s'ensuit un échange d'observations entre Perrault, Pagay, Cros (VI G), Gasnier (II D) et le représentant du XVII A, discussion que clot le président en montrant que les reproches faits aux Amicales nationales ne sont pas toujours justifiés car elles font de louables efforts pour collaborer avec les sections de province.

Après intervention de Cadoux, Massot (IV B) et Cros (VI G), Simonneau préconise un système dégressif pour la cotisation des Amicales à l'U.N.A.C., projet dont les modalités d'application sont laissées à l'examen du Bureau, mais dont le principe est adopté après une discussion à laquelle participent Soret (V C), Cadoux, Langevin, Kanner (II B), Glotin (Of. II B), Moysse, Gain (XVIII), Perrault (Sarthe).

On passe enfin au vote pour cinq sièges au Comité Directeur : sont réélus : Berthet, Seydoux, Simonneau, Toucane, sortants; est élu : Pascaud, président du IV C, en remplacement d'Esnault (B.A. B.), qui ne se représentait pas.

LE COMITE-DIRECTEUR DE L'U.N.A.C.

Président :

René Seydoux
(Of. I X C)

Vice-Présidents :

Marcel Simonneau
(Stalag III C)

Julien Toucane
(Stalag XII B/F)

Secrétaire général :

Henri Potot
(Stalag VI A)

Secrétaire adjoint :

Just Pruvot
(Stalag 325)

Trésorier :

Louis Berthet
(Stalag VII A)

Trésorier adjoint :

Elie-Jean Pascaud
(Stalag IV C)

Délégués :

André Barrier
(Stalag II B)

Représentant de l'U.N.A.C. à l'Office départemental des A.C. et V.G. de la Seine

Joseph Langevin
(Stalag V B)

Félix Paillard
(Of. I XVII A)

René Riché
(Stalag IV A)

Recherches

et se restaurer, puis les confia aux convoyeurs du train de Paris qui assurèrent leur transport;

2° Un prisonnier évadé habitant alors



Caen qui, en octobre ou novembre 1942, fut recueilli, à Mons, près du Pont Canal, par un employé de chemin de fer belge à qui il demandait la route de Valenciennes. Son interlocuteur l'emmena alors coucher chez lui, non sans lui avoir évité l'arrestation par une patrouille allemande qui interpella les deux hommes en cours de route. Puis, le lendemain, après l'avoir muni de vivres et de vêtements, il le conduisit au train qui lui permit de gagner Valenciennes sans encombre.

Prière aux camarades susceptibles de nous fournir quelques renseignements sur ces deux cas, parmi tant d'autres, de se faire connaître d'urgence à la Direction générale de l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

C'est un strict devoir de reconnaissance.

Sur la route des Rois...

à 15 km. de Versailles, 5 km. de Chevreuse,
4 km. de Dampierre, 3 km. de Port-Royal,
par la D. 91

... le Roi des Aubergistes

René Fernandez

(ex-VII A)

vous présentera dans son

AUBERGE DE LA BROUSSE

sa bonne cuisine, ses spécialités et ses bons vins

Saint-Lambert, par Dampierre

Tél. : 54 Dampierre

A. et R. BARRIÈRE frères
VINS FINS ET SPIRITUEUX

Prix spéciaux aux amicalistes de la part d'Armand Barrière
41 à 45 bis, Cours du Médoc, Bordeaux
(Ancien de l'Of. I XVII A - Baraque 22)

Représentants demandés

TOUTES IMPRESSIONS ANILINE EN 1 ET 2 COULEURS
(tracts, circulaires, prospectus, étiquettes)

aux meilleures conditions pour les camarades ex-P.G.

Adressez-vous à G. Simon (ex-III C)

48 bis, avenue du Général-de-Gaulle, Vincennes. Dau. 40-14

LE PÉCULE DE NOS MORTS

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

L'UNION NATIONALE DES AMICALES DE CAMPS

L'arrêté ministériel du 27 mai 1952

Article premier. — Il est alloué aux ayants cause des prisonniers de guerre décédés :
Soit en cours de captivité ;
Soit postérieurement à leur rapatriement et antérieurement au 1^{er} janvier 1952, qui ont été immatriculés dans un camp en Allemagne ou qui ont été détenus pendant six mois au moins en territoire occupé par l'ennemi, un pécule dans les conditions ci-après déterminées.

Art. 2. — Le taux du pécule est fixé à 400 fr. par mois de captivité, toute fraction de mois égale ou supérieure à quinze jours étant comptée pour un mois entier.

La période à prendre en compte s'étend :

Du 25 juin 1940 jusqu'au 8 mai 1945 quelle que soit la date du décès lorsqu'il s'agit d'un prisonnier de guerre décédé en captivité ;

Du 25 juin 1940 au jour de la remise aux autorités françaises, lorsqu'il s'agit d'un prisonnier de guerre décédé après rapatriement.

Art. 3. — Ne peuvent prétendre au bénéfice du pécule les ayants cause des prisonniers de guerre qui percevaient, pendant leur captivité, une solde militaire mensuelle d'un montant supérieur à celui de l'allocation militaire ou les trois quarts du traitement ou salaire qu'ils recevaient avant leur appel sous les drapeaux.

Art. 4. — Toute demande de pécule doit être adressée :

1° Si le demandeur réside en France, au délégué interdépartemental des anciens combattants et victimes de la guerre dans la circonscription duquel se trouve cette résidence ;

2° Si le demandeur réside dans les territoires et Etats de l'Union fran-

Retardé à maintes reprises depuis dix-huit mois, — pour des motifs assez peu valables mais parfaitement conformes à l'esprit traditionnel des « Finances », et de tous les débiteurs de mauvaise foi, — l'arrêté ministériel fixant les conditions d'attribution, aux ayants cause des P.G. décédés, du pécule dû à leurs morts, vient enfin de paraître en date du 27 mai 1952.

Pour longue qu'ait été sa gestation, ce texte n'est pas parfait, hélas !...

A proprement parler, il faut même dire que c'est un stupéfiant amalgame de méconnaissance des faits, d'iniquités et de sources de

contestation, dont les rédacteurs semblent avoir été aussi ignorants de la « condition prisonnière » que profondément soucieux de « tailler et rogner » sur le crédit de deux fois cinq cents millions affecté aux ayants cause de nos camarades disparus.

Il serait fastidieux d'énumérer les vices de fond ou de forme inclus dans ce document que nous reproduisons ci-contre et dont nous voulons espérer qu'il sera promptement et sérieusement révisé, après consultation, cette fois, des organisations d'anciens P.G. et non pas seulement de services plus ou moins compétents en cette ma-

tière... comme en beaucoup d'autres.

Dans ce but, notre Comité Directeur, en la personne de son président René Seydoux, a immédiatement pris contact avec la F.N.C.P.G., afin que nos deux groupements présentent en commun leurs objections et leurs réserves justifiées à l'encontre de ce monument d'incompréhension.

Nul doute que le ministre des A.C. et V.G., — dont chacun connaît le constant appui apporté à notre cause, — ne fasse prévaloir les droits de nos morts sur les laideries des « experts » budgétaires.

M.-L.-C. Moysse.

ger, au ministre des anciens combattants et victimes de la guerre (délégation interdépartementale des anciens combattants et victimes de la guerre de la Seine), par l'intermédiaire du consulat dont il relève.

Ar. 5. — Les demandes doivent être accompagnées :

1° De pièces établissant la matérialité et la durée de la captivité ;

2° Si le demandeur réside à l'étran-

ger, au ministre des anciens combattants et victimes de la guerre (délégation interdépartementale des anciens combattants et victimes de la guerre de la Seine), par l'intermédiaire du consulat dont il relève.

Ar. 5. — Les demandes doivent être accompagnées :

1° De pièces établissant la matérialité et la durée de la captivité ;

2° Si le demandeur réside à l'étran-

La présentation :
Soit du certificat modèle M, ou d'une copie certifiée conforme de ce document, délivré par le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre aux ayants cause des prisonniers de guerre décédés ;

Soit du certificat modèle A ou d'une copie certifiée conforme de ce document, délivré par le ministre des

anciens combattants et victimes de la guerre, aux prisonniers lors de leur rapatriement, dispensera de toute autre justification sur ce point ;

2° D'une pièce légalisée attestant la profession ou l'emploi du prisonnier décédé, au jour de sa mobilisation, et certifiant que l'intéressé n'a pas perçu pendant sa captivité une somme au moins égale aux trois quarts du traitement ou salaire qu'il percevait avant son appel sous les drapeaux ;

3° D'un extrait, sur papier libre, de la transcription de l'acte de décès sur les registres communaux.

Art. 6. — Après vérification du dossier, le pécule est payé en espèces à la veuve dans les conditions fixées à l'article 2.

Toutefois, le pécule ne doit être attribué ni à la veuve dénuée de ses droits ou inhabile à les exercer, ni à la veuve se trouvant dans la situation prévue au premier alinéa de l'article 48 du code des pensions.

A défaut de la veuve, le pécule est valablement versé aux enfants (légitimes, reconnus ou adoptés) mineurs à la date du décès du père.

A défaut des catégories ci-dessus, le pécule peut encore être attribué aux ascendants qui, du chef du prisonnier de guerre et quelle que soit la date de son décès, bénéficiaient au 8 mai 1945 de l'allocation militaire.

Art. 7. — Ne sont pas admises au bénéfice du présent arrêté, les personnes non amnistiées, condamnées en application de l'ordonnance du 18 novembre 1944, instituant une haute cour de justice, de l'ordonnance du 28 novembre 1944 relative à la répression des faits de collaboration et des textes subséquents ou de l'ordonnance du 26 décembre 1944 portant modification des textes relatifs à l'indignité nationale ou du code de justice militaire.

OFFRE POUR VACANCES

Un camarade fait une offre intéressante pour les vacances.

Il s'agit d'un ménage qui prendrait des jeunes filles en pension de juin à fin septembre.

Ecrire à Mantais, rue Mathieu-Saint-Jouan, Les Sables-d'Olonne (Vendée).

ENTRE NOUS

Camarade du XVII B cherche petit « pas de porte » bien placé, pour ouvrir pâtisserie, Paris ou proche banlieue. S'adresser à M.-L.-C. Moysse, U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

ECHANGE D'APPARTEMENTS

Echangerais 2 pièces, cuisine, très clair, 3^e étage, dans XV^e; loyer très modéré; contre 3 pièces minimum, confort si possible, dans quartier central, de préférence. Ecrire Pochtovik, 6, rue François-Villon (XV^e).

Biarritz est d'humeur charmante, les congressistes aussi. Comment les officiels et les invités ne le seraient-ils pas ?

Les efforts de l'Association départementale, et plus particulièrement de la section locale, ont abouti à une organisation étonnante où la précision s'allie à la souplesse. Le ciel est serein, la mer aimable, le soleil franc. La Fédération Nationale des Combattants Prisonniers de Guerre cueille les lauriers de la victoire du pécule qu'elle partage gracieusement avec un ministre détesté.

Tout est parfumé d'optimisme et de confiance. Et pourtant rien ne serait plus faux que de croire que le congrès s'amuse ou s'étouffe. L'autorité personnelle et le talent oratoire de Cuisinier réveilleraient les plus somnolents, mais personne ne rêve en ce matin de conte de fées, qu'un génie bienveillant a offert aux anciens P.G. en souvenir de leurs songes des nuits captives.

Nous sommes dans un de ces rares instants où la nature et l'homme sont d'accord pour travailler en harmonie sans fracas et sans catastrophes.

Cuisinier me présente d'une façon si gentille que je suis

BIARRITZ 1952

accueilli avec une chaleur qui me reconforte, car je n'étais pas sans inquiétude sur certaines réactions possibles à la suite du dernier article du « P. G. » qui, heureusement, ne concernait pas l'Union Nationale des Amicales de Camps et s'était croisé avec le mien.

C'est donc presque sans aucune arrière-pensée que je renouvelle, presque dans la même forme, les déclarations faites à Lyon, le 6 avril, et à l'Assemblée générale de l'Union Nationale des Amicales de Camps, le 24 mai.

Cette année, celle-ci a précédé le congrès de quelques jours seulement, mon exposé a donc plus de poids et mes affirmations, — que notre désir de travailler ensemble est celui de nous tous, — trouvent un écho favorable. Je confirme qu'il n'y a pas de point de friction entre nos deux groupements, et qu'il s'agit de ne

RECHERCHES

En vue d'une constitution de dossier de pension, un camarade recherche le nom et l'adresse de l'ex-infirmier du Kdo 561, à Hagen Vorhall (Fonderie Tüking), Stalag VI A.

Cet infirmier, dont le prénom serait Victor, était, paraît-il, originaire des environs de Douai (Nord).

Nous adressons un pressant appel à tous ceux qui seraient susceptibles de fournir quelques renseignements sur cette matière et les prions de se faire connaître à l'A.D.C.P.G. de la Haute-Marne, 5, place des Halles, à Chaumont (Haute-Marne).

Au Comité Directeur de l'U.N.A.C.

Jean Legaret, étant candidat aux élections législatives, dans le 2^e secteur de Paris, a remis sa démission au Comité Directeur, conformément aux statuts et à la règle que nous nous sommes faite de ne pas mêler les activités politiques à celles de membre du Bureau.

L'Union nationale perd un vice-président qu'elle s'était donné en mars 1947, qui a travaillé avec ardeur pour la cause des prisonniers de guerre.

Les membres du Bureau perdent un compagnon, à la clairvoyance de qui ils ont eu souvent recours, pour ne pas parler de son obligeance toujours généreusement offerte.

Quels que soient les résultats de l'entreprise dans laquelle s'est lancé notre ami Legaret, nous savons que, dedans ou dehors, il continuera à travailler avec le même élan et la même générosité pour ses camarades, dont beaucoup sont ses amis.

Le Comité Directeur de l'U.N.A.C.

Achetez moins cher !...

Tous nos camarades connaissent maintenant le Groupement Economique d'Achats (G.E.A.), dont le siège est sis 12, rue de Paradis, à Paris (10^e).

Ils savent que cet organisme met à leur disposition son vaste réseau de fournisseurs, grossistes et fabricants, qui leur consentiront des remises immédiates de l'ordre de 10 à 25 %, des prix de gros et de fabrique sur tous leurs achats.

Rappelons pourtant, à ceux de nos adhérents qui n'ont pas encore utilisé les carnets du G.E.A., que ces remises sont accordées, notamment, sur :

Ameublement (Meubles tous styles, d'époque ou modernes, rustiques, bois blanc, fauteuils et divans cuir et tissu, lits métalliques, matelas, couvre-pieds et couvertures, Tapis et moquettes, tissus d'ameublement, rideaux et voilages, papiers peints et peinture, lustrie, etc...).

Appareils ménagers de toutes marques (Aspirateurs, appareils ménagers électriques, radiateurs électriques, cuisinières à charbon, à gaz, à l'électricité, mixtes, réfrigérateurs, poêles, et réchauds, batteries de cuisine, etc...).

Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie (Tous bijoux, joaillerie, orfèvrerie, montres, carillons, pendulettes, etc...).

Maroquinerie et articles de voyage (Sacs de dame, portefeuilles, tous articles de voyage, etc...).

Habillement pour homme, femme et enfant (Tailleurs et complets, manteaux et pardessus, robes, fourrures, pelleterie, corsets et ceintures, canadiennes, chausures, tous tissus, layette, imperméa-

bles, chemiserie, bonneterie, lingerie, etc...).

Divers (Cristaux et porcelaines, coutellerie, parfumerie, optique et lunetterie, radio et télévision, disques, armurerie, quincaillerie générale et de jardinage, parapluies, articles de sport et camping, voitures d'enfant, jouets, cycles et motos, accessoires d'auto, tous les combustibles, etc...).

Les carnets d'achats sont toujours à votre disposition, à notre siège, 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e) ou au G.E.A., 12, rue de Paradis, Paris (10^e).

Ce carnet comporte les nom, adresse, téléphone des fournisseurs, métro les desservant, jour de fermeture de leur Etablissement, et montant des remises accordées ou conditions spéciales de gros et de fabrique consenties au porteur.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser directement au G.E.A., 12, rue de Paradis (10^e). Métro : Gare de l'Est, soit par lettre, soit en vous rendant à cet organisme où le meilleur accueil vous sera réservé et où vous trouverez un intéressant magasin d'exposition, ouvert tous les jours, sauf le dimanche, de 9 heures à 19 heures, sans interruption.

Adhérents de province, si vous passez à Paris, à l'occasion des vacances, ou par correspondance, imitez vos camarades parisiens : demandez et utilisez le carnet d'achats G.E.A.; vous serez agréablement surpris des économies substantielles qu'il vous fera réaliser en vous fournissant en articles de qualité dans les meilleures maisons.

Attention!... Attention!...

POUR LES VACANCES DES ENFANTS de 7 à 14 ans, garçons ou filles

L'U.N.A.C. vous offre :

PLACEMENTS FAMILIAUX DANS LA SARTHE

Prix de séjour, 200 fr. + voyage aller-retour.

Départ le 19 juillet.

Inscription : Direction générale de l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), jusqu'au 5 juillet, dernier délai.

COLONIE DE VACANCES DE CAMPEYROUX (près de Lodève, à 50 km. de Montpellier)

Prix de séjour : { Enfants d'anciens P.G. 300 fr.
Autres enfants 350 fr.

+ voyage aller et retour.

Départ 11 juillet, 1 mois ou 2 mois de séjour.

Retour 10 septembre.

Inscription : Direction générale de l'U.N.A.C., 68, Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), jusqu'au 30 juin.

P.S. — Nous pouvons vous assurer, dans l'un ou l'autre de ces organismes, parfaite nourriture, bon entretien, etc...

10, RUE PIERRE-PICARD PARIS — 10^e

RADIO-CARILLON

A. NOËL EX P.G.

Fournisseur de la F.N.C.P.G. et Œuvres A.C.P.G.

SANS INTERMÉDIAIRES, DIRECTEMENT DE MON ATELIER

EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE CORSE - AFRIQUE DU NORD PAR AVION

CARILLON 621
MODÈLE MOYEN
6 LAMPES ALTERNATIF TOUTES ONDES
GARANTIE TROIS ANS - LAMPES 3 MOIS
15.600 - FRANCO 16.100

CARILLON 623
ÉBÉNISTERIE LUXE
16.900 - FRANCO 17.500

CATALOGUE GRATUIT

RÈGLEMENT APRÈS RÉCEPTION ET ESSAI SUR DEMANDE FACILITES DE PAIEMENT

A VOTRE DOMICILE

12 MODÈLES 6 A 8 LAMPES COMBINÉ RADIO-PHONO CADRES ANTIPARASITÉS

A CEUX DU WALDHO

Bravo pour ton idée de réunir les anciens de l'hôpital de Villingen, à l'occasion de notre Journée Nationale, m'écris un charmant correspondant qui fut en captivité un remarquable boute-en-train et un ami dévoué.

Que d'histoires nous aurons à nous rappeler ?

La fameuse histoire du tunnel, qui démontra envers et contre tous que les brebis galeuses n'avaient point accès dans notre légion de prisonniers. Ce tunnel fut mené jusqu'à son terme et, s'il ne nous paya pas entièrement de nos efforts, quatre d'entre nous purent s'enfuir par son canal.

La fameuse évasion des dentistes, l'ami Blin, de Nancy, en tête, qui partirent avec armes et bagages, et celle de Christian Giron et de son inséparable Crosnagnon, qui partirent du poste des Allemands en passant par la fenêtre des W.C.

Et la partie de football de Kirmarch, qui se termina par l'évasion, sous le nez des Allemands ébahis, de Cencier, Toto et Cie poursuivant inlassablement un ballon qui ne voulait pas se faire prendre jusqu'à l'orée de la Forêt Noire.

Et l'histoire des carottes, où notre sympathique jardinier Hugues faillit descendre visiter les locaux disciplinaires de la Waldkasern, pour avoir fait consciencieusement son métier.

Et les moustaches gauloises du capitaine anglais qui subirent l'assaut malicieuse des humoristes Job, Cesbron, Papillon, Fellonneau et autres Palmer. Et les aventures guerrières de Stolp, le S.S. de sinistre mémoire, qui maniait le revolver sous le nez des pauvres malades à leur en foutre la jaunie.

C'est à toutes ces histoires que je pense en lisant ton appel. Et j'y souscris de grand cœur. Je suppose qu'un grand nombre de camarades feront comme moi et t'apporteront leur adhésion. Mais ne serait-il pas possible de réunir à notre table ceux qui à l'hôpital furent nos chefs, et par le grade et par leur conduite exemplaire, les médecins capitaines Merle, Guinchard, Payraud et ceux qui suivirent.

Ceux-là furent de véritables Français et, à la tête d'un corps

médical vraiment sensationnel par sa cohésion et sa conduite, surent imposer aux Allemands le respect pour nos revendications et la tolérance de nos droits de prisonniers.

J'ai tenu à publier cette lettre presque in extenso. Elle reflète exactement le but de notre Journée Nationale, véritable journée de l'amitié. C'est pourquoi, nous devons tous, anciens du Waldho, réserver notre journée du 5 octobre pour fêter en commun notre recouvrance.

LE CARNET DU V B

NAISSANCE

Notre ami Joseph Klein a la joie de nous annoncer la naissance de sa fille, Marie-Thérèse, le 15 mars 1952, à Noisy-le-Grand.

Que notre ami et Mme Klein veuillent bien ici recevoir les félicitations de l'Amicale. Et longue vie et prospérité au nouveau petit V B.

AU COURRIER

Notre ami Maurice Fleuriot adresse son amical souvenir à tous les anciens du V B. Le veinard, ayant déniché un appartement, gîte maintenant au 83, avenue de Saint-Ouen, Paris (19^e).

Notre ami le Dr M. Auzias, à Annet-sur-Marne (Seine-et-Marne), transmet toutes ses amitiés aux anciens du Stalag. Il s'excuse de ne pas être plus souvent des nôtres pour les fêtes et réunions de l'Amicale « car, dit-il, un médecin de campagne a si peu de temps ». Nous connaissons la belle activité de tous nos amis médecins et profitons de l'amical bonjour de cet ancien du Waldho pour leur transmettre à tous nos meilleurs souvenirs.

Notre ami Gaston Torreto, 193, rue rue Legendre, Paris (17^e), accompagné de Mme, est venu nous faire une petite visite à l'Amicale. Il regrette, vu ses occupations, de ne pouvoir assister à nos fêtes ainsi qu'à nos réunions mensuelles. Notre ami remet à tous ses amitiés, en particulier à Clary, Lamare, Mauge, Galtier, etc... Nous remercions Torreto pour son don généreux à notre caisse d'entraide.

Nous avons eu, certes, de mauvais moments à passer pendant notre captivité, mais nous nous rappelons surtout de nos joyeux instants qui nous aidèrent à supporter notre longue déportation. C'est pour les évoquer que notre table sera trop petite et que nos amis de province apporteront le concours effectif de leur présence.

Douze ans après notre première rencontre, cette journée sera, pour notre longue amitié, à marquer d'une pierre blanche. Adressez-moi votre adhésion, au siège de l'Amicale, 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e).

H. Perron.

UNE OMISSION REGRETTABLE

Notre ami C. Wenger, ancien aumônier protestant du Stalag, nous écrit :

Je profite d'un instant d'accalmie dans notre vie mouvementée pour vous écrire un mot d'amitié. Je reçois régulièrement « Le Captif » que je lis toujours avec autant de plaisir que d'intérêt. Je suis aussi un peu en contact avec quelques anciens du V B dont Larmet et Dominici Constantin Elie, anciens du « Revier ». Par contre plus aucune nouvelle du fameux « Jo-

seph » Gry, le champion du bou-théon.

Lors de mon passage à Paris en novembre, j'ai rencontré Langevin, Balle, Jochem, Blumenthal et les ai chargés de saluer nos anciens camarades par la voie du journal, ce que j'avais déjà demandé par d'autres lettres que j'ai pu vous adresser, car je suppose que quelques anciens de notre petite paroisse protestante du V B auraient aimé entendre un mot de leur ancien aumônier.

Mais, de tout cela, jamais rien, même pas de réponse à ma demande de lot de notre tombola nationale, demande que je vous adressai il y a quelques semaines déjà. Et je suis dans une assez fâcheuse situation vis-à-vis de la personne à laquelle j'avais au moins promis de la renseigner sur la valeur du lot, quitte à vous le laisser s'il ne valait pas le transport.

Je sais que vous avez tous beaucoup de travail, mais nous aussi en province, nous en avons, et nous dépensons tant que nous pouvons, trop souvent pour notre santé, et j'ai dû le payer ainsi assez cher depuis 1945 avec plus d'un an d'inactivité.

Je terminerai quand même par une note d'espoir en vous souhaitant à tous de trouver pour chacun un instant. Et je vous demanderai de saluer spécialement, à part les noms déjà cités, Franz, auquel j'écrirai aussi, les anciens de l'infirmier et surtout nos anciens paroissiens, sans oublier les abbés avec lesquels j'étais toujours en si bonnes relations. Encore bon courage à tous et bon succès pour la fête du 5 octobre. Bien à vous tous.

Que notre sympathique ami veuille bien nous pardonner. Nous ne sommes certes pas à l'abri d'une erreur ou d'une omission, mais un mot de l'aumônier protestant du Stalag ne devait pas passer inaperçu. Le service du courrier a subi, surtout pendant la période de la souscription, un surcroît de travail véritablement impossible à satisfaire en entier.

Nous nous excusons auprès de Wenger qu'une omission aussi regrettable ait pu se produire et l'assurons de toute la sympathie des membres du Bureau de l'Amicale.

Il doit exister un mystère de la distribution des « Informations Stalag V B ». Car, depuis notre souscription, un certain nombre de camarades se plaignent de ne plus recevoir notre journal. Après enquête, il apparaît bien que ces journaux ont été expédiés. Le mystère qui plane sur leur disparition n'a pas été éclairci. Nous prions donc nos camarades de veiller à cette dis-

tribution et de nous faire connaître les anomalies qui pourraient se présenter. Notre ami Jean Legras, 54, rue Danton, à Levallois, nous signale, lui, que, depuis le tirage de la souscription, il n'a plus reçu de journaux. Nous admettons volontiers que la lecture de notre organe de liaison est intéressante, mais tout de même nous ne pouvons admettre, même sous le prétexte d'obtenir d'utiles renseignements concernant les P.G., qu'on détourne notre journal de sa destination. Que notre ami Legras veuille bien nous signaler si les faits qu'ils nous a signalés se reproduisent.

Notre ami Jean Gille, Les Xettes, à Gérardmer (Vosges), se plaint également de ne pas recevoir le journal depuis février. Décidément, notre journal a des amateurs clandestins ! Nous ne pouvons que répéter ce que nous avons écrit plus haut et assurer notre ami Gille de nos meilleurs sentiments.

RECHERCHE

Qui pourrait nous fournir l'adresse de Bethmont, du V B, pour notre camarade Chichard, 10, rue du Commandant-Marchand, Arnouville-lès-Gonesse.

DEMANDE D'EMPLOI

Un camarade, Joseph Brulart, rue Pasteur, à Haspres (Nord), désirerait trouver à Paris, soit un emploi aux écritures, aide-comptable, archiviste, magasinier, ou, à défaut, une place de concierge. Ecrire à l'Amicale qui transmettra.

LE BUREAU 1952

Président :

LANGEVIN Joseph

Vice-Présidents :

HOMEYER Georges

Abbé VERNOUX Jean

Secrétaire général :

ROGER Jean

Secrétaire adjoint et délégué

pour la province :

ROSE Maurice

Trésorier :

GEHIN Emile

Trésorier adjoint :

AUBEL Henri

Journal :

PERRON Henri

Relations avec la

Commission des fêtes :

RUPE René

VIALARD Lucien

Membres :

BLIN Gaston

FAURE Henri

Hors Bureau-Président des

fêtes :

BERNET Charles

TOUTES ASSURANCES

VIE - ACCIDENTS - INCENDIE

VOL

VELOS - MOTOS - AUTOS

DEFENSE ET RECOURS

écrire à

Henri MARTIN

ASSUREUR-CONSEIL

17, rue de la Fédération

Montreuil (Seine)

REDUCTIONS SPECIALES

ET CONSEILS GRATUITS

aux membres

de l'Amicale V B seulement

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé

RYSTO Raymond

Ex-No 5305

Membre de l'Amicale No 543

SALLES A MANGER

CHAMBRES

A COUCHER

ENSEMBLE STUDIO

REGENCE

EN MERISIER

FAUTEUILS BRIDGES

CANAPES - LITERIE

DEPOSITAIRE

DE CHAISES

DE CUISINE

ET

CHAISES RUSTIQUES

PAILLEES

Facilités de paiement

sur demande

Prix spéciaux

aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements

n'hésitez pas

à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDerot 45-07

Métro: NATION

Les Anciens d'Ulm à Lille

(Suite de la page 1)

Les mots, ceux qui traduisent le mieux l'indéfectible amitié belge.

Très ému, notre nouveau « décoré » à son tour prend la parole.

Rendant hommage à chacun, il dresse une émouvante évocation de la captivité, du sacrifice que chacun doit faire pour le redressement de la France, dans la confiance et la fraternité.

Le temps s'assombrit et facilite la projection des vues, souvenir de captivité, précieusement collectionnées par le Père.

Le temps s'enfuit trop vite.

Les premiers Belges partent vers Liège. Les voitures démarrent sous la pluie. Les Parisiens se donnent rendez-vous à la gare.

Il faut se séparer...

La mélancolie des « au revoir » crispe les visages.

Demain, chacun reprendra ses soucis, ses peines, ses joies.

La vie continue... mais l'amitié franco-belge, dont certains pourraient douter, subsistera plus ancrée que jamais au cœur de chacun.

La journée de Lille comptera dans les annales des anciens d'Ulm.

Rendons hommage au Père Vernoux pour le succès sans précédent de cette magnifique journée.

Son dévouement à notre cause est le plus beau panache.

L. Vialard.

BOITE AUX LETTRES DES ANCIENS D'ULM

Voici les vacances... Les réunions mensuelles au Restaurant Bleu seront suspendues, jusqu'au premier vendredi d'octobre.

Le groupe parisien, réuni le 6 juin,

adresse au Père Vernoux sa respectueuse sympathie et, à leurs camarades de la région du Nord, leur salut cordial et fraternel; renouvelle ses remerciements pour leur chaleureux accueil à Lille, le 1^{er} juin.

Bonnes vacances à tous.

Les anciens P.G. d'Ulm.

MAISONS RECOMMANDEES

ANGEL & Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines potagères et fourragères - Graines de fleurs - Spécialité de graminées pour prairies et gazons - Oignons à fleurs - Plantes et arbres fruitiers - Rosiers - Cactées - Poteries).

Les Ambulances du Bois de Boulogne R. M. MOUNIER, 7, rue Fessard, Boulogne (Seine), MOL 19-27. Réduction de 10 % tous

transports sur toutes distances pour anciens du V B.

G. MENIER, Optique, Photo, Cinéma, 22, rue du Faubourg - Saint - Martin, Paris (10^e).

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse, Paris (7^e). Inv. 49-80.

FAURE, Fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e).

HISTOIRES DU TEMPS PERDU

Le livre du Stalag V B

en vente au siège de l'Amicale

PRIX : 350 fr.

Après la réunion de Liège

(Suite de la page 1)

C'est avec une joyeuse surprise que nous avons retrouvé à Liège notre ami Léon Berton, de Caudry (Nord). Ancien homme de confiance de la Compagnie d'Aulendorf, il a été, pendant toute la captivité, un défenseur ardent et opiniâtre de ses camarades. Quand, en avril 1945, la Kommandantur de Villingen s'est repliée près d'Aulendorf, c'est à lui que Franz avait délégué ses pouvoirs. A la libération, sa conduite lui a valu une citation décernée par la 1^{re} Armée française.

Depuis, Berton est toujours sur la brèche. Vice-président d'une importante section P.G., dans le Nord, il paye, comme autrefois, largement de sa personne. C'est un de ceux à qui le Mouvement prisonnier doit beaucoup...

Comme l'an dernier, nous avons emporté, à des fins commerciales, 50 exemplaires de « Histoires du Temps perdu ». Eh oui ! il en reste encore ! Bien que nombre des assistants se fussent déjà trouvés à Mons en 1951, la moitié du stock s'est envolée en quelques minutes.

Il fallait voir notre ami Van den Borne prêter son concours avec une compétence toute professionnelle. C'est lui qui tient, à Bruxelles, une librairie spécialisée dans les ouvrages sur la captivité. Ce genre de littérature n'est pas tellement tombé en désu-

tude, puisque les ventes en sont toujours régulières. Van den Borne est très ferré sur la question et possède tous les titres qui s'y rattachent.

Empressons-nous d'ajouter qu'il ne s'agit pas là d'un écho publicitaire...

Au cours du repas, un intermède imprévu retint l'attention générale. L'an dernier, à Mons, un camarade belge avait filmé les différentes phases de la réunion.

Il nous projeta ce film, entre deux plats, et nous pûmes ainsi contempler sur l'écran, nos visages rajoués d'une année.

Office religieux, cérémonie au Monument, discours à l'Hôtel de Ville, banquet, tout avait été enregistré : images et son compris.

Indiscret comme il se doit, la caméra nous fit même voir le comportement à table de plusieurs personnages connus.

Nous ignorons si le cinéaste est amateur ou professionnel, mais sa technique nous a paru très au point...

Daulie, ancien secrétaire de l'Amicale belge, est allé, aux vacances dernières, passer quelques jours à Biberach. C'est une ville coquette, un peu moyenâgeuse, qui rappelle quantité de souvenirs à nombre d'entre nous.

La vie y est toujours à peu près semblable. On n'y voit que peu de troupes d'occupation, seuls quelques soldats de passage, de temps à autre.

Le Dreikönig-Hôtel continue à dresser son pignon sur la Markplatz. Après la libération, cet établissement dûment réquisitionné, constituait un lieu d'hébergement très fréquenté. Certains, — nous pensons à André Arnold, Tassoul et quelques autres, — en ont conservé d'aimables impressions.

L'hôtel a changé de propriétaire. L'ancien, après avoir, paraît-il, séjourné en prison, serait maintenant employé de la ville.

Daulie a rencontré le gros gardien qui habitait Biberach même, un fabricant de cordes, poussif et ventru.

C'était, il faut le reconnaître, un bon bougre. A la vue de Daulie, il paraissait ému et c'est tout juste s'il n'a pas pleuré d'attendrissement... Autres temps... autres mœurs...

M. R.



Le Gérant : PIFFAULT
Imp. Montourey, 4 bis, r Nobel, Paris